

Les différents types de protections individuelles contre le bruit

Il existe deux grandes catégories de protection :

– les casques antibruit



© TP Demain

Casque



© TP Demain

Coquilles
(montées sur casque de protection)

– les bouchons d'oreille



© TP Demain

Bouchons jetables



© TP Demain

Bouchons réutilisables



© TP Demain

Arceau



© TP Demain

Bouchons sur mesure

Des tâches effectuées dans une ambiance sonore très élevée peuvent nécessiter une double protection (foration ou excavation dans des tunnels, par exemple. Le niveau de bruit est très souvent supérieur au niveau admissible. La double protection – bouchons d'oreille portés sous un serre-tête par exemple – affaiblit les bruits de 5 à 10 dB.

Le protecteur auditif individuel doit être porté pendant toute la durée de l'exposition au bruit.

Sur le chantier, un isolement complet des bruits n'est pas souhaitable pour assurer la sécurité. La protection sonore, vivement conseillée dès 80 dB, vise à ramener le niveau de bruit perçu à 70/80 dB, tout en laissant passer la voix.